

Caravane	Marque de fabrique C O L T E L	Type Pliante	F. d'homologation No CH 9182 01
----------	-----------------------------------	-----------------	------------------------------------

Constructeur COLTEL SA, Route de Jouy, Bièvres (F)  
 Identification "Pliante" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à gauche, à l'avant du coffre  
 Numéro du châssis à gauche, à l'avant latéralement sur le timon (frappé par l'importateur)  
 Importateur princ. L O E B A G Spitalgasse, 3000 Berne  
 Véhicule homologué 15 552 Signes fixes dans code du type Pliante

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2  
 Suspension caoutchouc Direction -  
 Frein de service mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues, blocage mécanique de recul et sécurité de rupture  
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, levier avec secteur

Carrosserie			Poids			
caisson avec tente			avant	arrière	total	
			10	250	260	*)
			75	400	360	
				4,00 - 8		
				4 / 2,5		
				450		
				100		
					80	
					80	

  

Dimensions	int.		ext.	
	av	ar	av	ar
Longueur			2850	
Largeur			1450	
Hauteur			880	
Porte à faux	av	av	1830	
	ar	ar	1020	
Empattements			-	
			1100	
Voie	av	ar	1830	
Dist. anneau axe	av	ar	1830	
Distance pivot	-	axe ar		

Equipement §)			<b>Moteur de travail</b>		
Feux rouges		R-S1 (E)	Marque	_____	Type _____
Feux stop		R-S1 (E)	Bruit	_____	à t/min _____
Clignoteurs	av	-	Silencieux	_____	
	ar	2a (E)	Mesure des gaz	_____	
Catadioptres	av	I (E)	Déparasitage	_____	
	lat.	-			
	ar	III (E)	<b>Indications pour le permis de circulation</b>		
Feux de gabarit	av	-	Genre remorque	<u>Caravane</u>	
	lat.	-	Marque et type	<u>COLTEL</u>	<u>Pliante</u>
	ar	-	FH-No CH	<u>9182 01</u>	
	ar vers l'av	-	Carrosserie	<u>caisson avec tente</u>	
Eclairage plaque		2/ combiné	Poids à vide	<u>sel. bulletin pes.</u>	Charge utile _____
Cale		-	Poids de service	_____	Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Poids à vide : avec l'équipement standard, sans bouteille de gaz ni accessoires.

§) Equipement : la plaque de contrôle doit être montée avec un socle de 25 mm d'épaisseur.

A noter dans le permis de circulation:

- Ne doit pas être utilisé pour le transport de choses.

Lieu et date de l'homologation **Berne, 14.06.77/**  
**23.06.77**

Homologation fédérale des types de véhicules